

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 15 mars 2023, se réunira le :

**mercredi 22 mars 2023
à 18 heures 00
en mairie**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Attribution des subventions 2023
- 2 - Demande de subvention auprès du département (représentation COYOTE-MINUTE)
- 3 - Dénomination de nouvelles voies et parkings
- 4 - Questions diverses
- 5 - Actualités de la communauté d'agglomération de Saintes

Affiché le 15 mars 2023
Le Maire,


